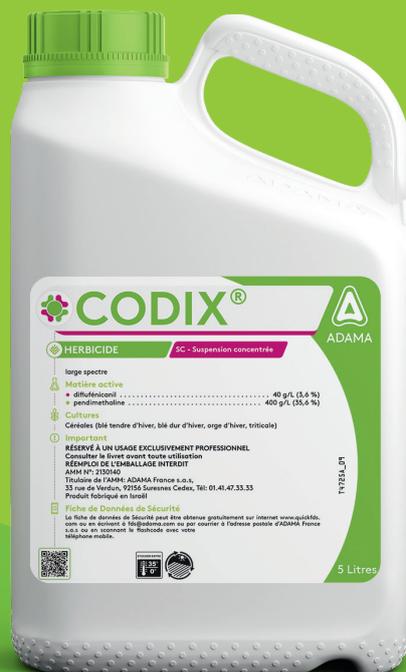




# CODIX®

Désherber en souplesse,  
c'est le propre de CODIX®



**CODIX®**  
La sérénité pour  
les programmes  
de désherbage

## 2 matières actives

- Pour une efficacité optimale sur graminées et dicotylédones.

## 2 positionnements

- Pré et post-levée, pour une souplesse à l'emploi.

## 4 cultures

- Blé tendre d'hiver, blé dur d'hiver, orge d'hiver et triticale.

CODIX®

## DESCRIPTIF DU PRODUIT

## Usages et doses autorisés

Libellé de l'usage	Cultures associées pour le produit	Dose homologuée	Nombre maxi d'application	Délai avant récolte	Zone non traitée par rapport aux points d'eau	Zone non traitée par rapport à la zone non cultivée adjacente
Blé*Désherbage*	Blé tendre d'hiver	2,5 L/ha	1 application max/an	90 jours	ZNT 20 m comportant un DVP de 5m **	5m
	Blé dur d'hiver					
	Triticale					
Orge*Désherbage*	Orge d'hiver	2,5 L/ha	1 application max/an	90 jours	ZNT 20 m comportant un DVP de 5m **	

\* Ne pas traiter au moment de la levée de la céréale (BBCH 05 à BBCH 10).

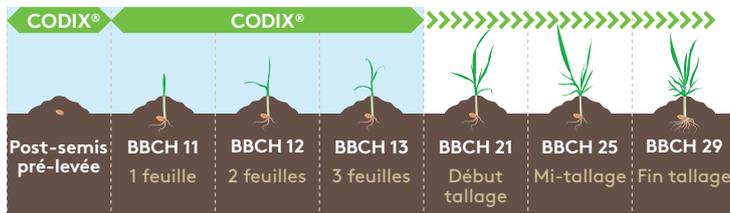
\*\* Sous réserve du respect des articles 12, 14 et des conditions mentionnées à l'annexe 3 de l'arrêté du 12 septembre 2006

ADAMA France ne préconise l'utilisation de ce produit que sur les cultures et cibles mentionnées dans le tableau ci-dessus et, à ce titre, décline toute responsabilité concernant l'élargissement de son utilisation à d'autres cultures et cibles telles que prévues par le catalogue des usages fixé par l'arrêté du 26 mars 2014. Ainsi, l'attention de l'utilisateur est attirée sur les risques éventuels de non-conformité de cet élargissement permis par ce catalogue.

Délai de rentrée des travailleurs sur la parcelle : 6 heures après traitement conformément à l'arrêté du 4 mai 2017.

## Mode d'action : lutter contre la résistance des adventices

CODIX® est un herbicide à large spectre graminées et dicotylédones, utilisé en pré-levée et en post-levée précoce. Il est composé de deux matières actives complémentaires, le diflufenicanil (groupe HRAC 12) et la pendiméthaline (groupe HRAC 3). CODIX® agit en bloquant la germination des graines et la croissance des jeunes plantules et maîtrise ainsi les levées échelonnées.



## Stades et conditions d'application

Pour de meilleurs résultats d'efficacité en post-levée, il est préconisé d'utiliser CODIX® au stade 1 feuille de la céréale (BBCH11) au stade 3 feuilles de la céréale (BBCH13).

CODIX® doit être appliqué sur un sol frais, légèrement humide afin d'obtenir un bon positionnement du produit et une activité maximale.

Il est possible de traiter sur un sol gelé (en cas d'hiver précoce ou de semis tardif). Éviter cependant d'utiliser CODIX® pendant les périodes de fortes amplitudes thermiques.

Sur blé dur, appliquer avant 4 feuilles de la céréales (BBCH 14).

Nos produits peuvent être utilisés sur des céréales implantés jusqu'au 28 février dans le respect des conditions d'emploi précisés sur l'étiquette.

CODIX®

## Composition

40 g/L de Diflufenicanil  
400 g/L de Pendiméthaline

## Formulation

SC - Suspension concentrée

## Conditionnement

Bidon 5L et 10L

## Précautions d'emploi

- Traiter sur des semis réguliers, effectués à une profondeur entre 2 et 4 cm, sur un sol non motteux, finement préparé et exempt de résidus de cultures. Ne pas traiter sur un semis mal enterré.
- Ne pas rouler ou herser la culture dans les jours qui précèdent ou suivent l'application. Appliquer CODIX® sur une céréale en bon état végétatif.
- Éviter de traiter sur des sols filtrants ou humifères (taux de MO > 6%).
- Ne pas appliquer sur une culture stressée (froid, carences, maladies, sécheresse) en ou en cas d'hydromorphie.
- Ne pas traiter si de fortes précipitations sont annoncées dans les 5 jours : plus de 20 mm cumulés dans les 5 jours.

En présence de fortes infestations de graminées, l'efficacité de CODIX® peut être insuffisante ; dans ces situations, il est nécessaire de compléter son activité par une utilisation en programme ou en mélange avec un autre produit anti-graminées. Le cas échéant, il est nécessaire de valider avec votre conseiller-culture la faisabilité de cette association et la compatibilité des produits mélangés.

## Cultures de remplacement

En cas de destruction accidentelle de la culture après une application de CODIX® à l'automne, les cultures de remplace-

ment possibles au printemps, après un labour profond, sont orge de printemps, tournesol, maïs, pois fourrager.

## Cultures suivantes

Respecter un délai de 300 jours entre l'application et le semis de toute culture sur laquelle la pendiméthaline n'est pas autorisée, et autre que des céréales.

## Spectre d'efficacité

Graminées	Pré-levée	Post-levée (1F-2F)
Pâturin	100	95
Agrostis	100	90
Vulpin	82	65
Ray-Grass	70	49
Vulpie	98	45

Dicotylédones	Pré-levée	Post-levée (1F-2F)
Coquelicot	98	95
Fumeterre	88	92
Gaïlet gratteron	85	81
Géranium	85	85
Laïteron	95	94
Lamier	100	100
Matricaire chamomille	98	93
Pensée	100	99
Ravenelle	100	100
Repousses de colza	100	100
Séneçon	70	69
Stellaire	95	92
Véroniques	99	100

■ > 95% ■ 85-95%  
■ 70-85% ■ 50-70% ■ < 50%

CODIX® : AMM N°2130140 - SC-Suspension concentrée - Diflufenicanil 40 g/L + pendiméthaline 400 g/L - Attention - H410 • EUH 208 • EUH401.

Respectez les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi mentionnés sur l'étiquette du produit et/ou consultez [www.adama.com](http://www.adama.com) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. \*Marque déposée Adama France s.a.s.- RCS N° 349428532. Agrément n° IF01696 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Avril 2021. Annule et remplace toute version précédente.

CODIX®

## ATTENTION

**H410** : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**EUH208** : Contient de la pendiméthaline et du 1,2-Benzisothiazolin-3-one. Peut produire une réaction allergique.

**EUH401** : Respecter les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



ADAMA France s.a.s | 33 rue de Verdun | 92156 Suresnes Cedex | Tél. : 01 41 47 33 33 | [www.adama.com](http://www.adama.com)

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**